

3^{ème} réunion du CLDD
Mardi 10 février 2015
19h-21h

1 Présents

Membres du CLDD

Collège « Elus »

- M. Jean-Paul FAUCONNET : Adjoint délégué aux Espaces publics et au Cadre de vie - Représentant du maire au CLDD
- Mme Ninette SMADJA : Conseillère municipale déléguée à l'A21 - Présidente du CLDD,
- M. Jean-Pierre BOYER : Adjoint délégué au Développement durable - 1^{er} Vice-président du CLDD,
- M. Pierre-Olivier CAREL : Conseiller municipal, 2^{ème} vice-président du CLDD,

Collège « habitants, personnalités et acteurs du territoire »

- M. BERTRAND Daniel,
- M. CHARTIER Alain,
- Mme D'ORAZIO Anne,
- M. DRIFFORT Jack,
- Mme GAUTROT Isabelle,
- M. GERARD Jean-Claude,
- M. JOURDAIN Michel,
- Mme KASRAOUI Fatima,
- M. LEFELLE Emmanuel,
- Mme ROMAN Danielle,
- Mme TANDURA Angela,
- M. TERRETAZ Jean-Louis,
- M. VAVASSORI Charles
- Mme YI Diane

Mairie de Rosny-sous-Bois - Bureau de conseil :

- M. Jacques BOUVARD, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité et à la Politique de la Ville – Ville de Rosny-sous-Bois
- Mme Germanaz : Directrice de la Voirie et des Déplacements – Ville de Rosny-sous-Bois
- Julie Besco : Mission développement durable - Ville de Rosny-sous-Bois
- Kévin Pamart : Consultant - Auxilia

Invités :

- SIPPEREC : Xavier THIERRY, Ingénieur réseaux de chaleur et géothermie
- YGEO : Nicolas BESSAGNET, Chargé d'affaires, Marc TALLEC, Responsable travaux, Delphine ODOU, Chargée d'exploitation, Emilie GRANDIDIER, Chargée de communication chantiers

24 absents dont 10 excusés

Excusés : Mme ANTIQUARIO Anaïs, M. FLE Alain, Mme FLEAN Germaine, Mme FOUGERES Gisèle, Mme HOLLEBECQ Isabelle, Mme LEGOUX Sophie, M. MITROVIC Thomas, M. ROME Jean-Claude, M. SCARFOLGLIERO Pierre-Jean, Mme SIMPSON Ann

2 Ordre du jour

- Mot de bienvenue par Mme Smadja
- Présentation du projet de géothermie sur la commune de Rosny-sous-Bois et discussions
- Présentation de la COP 21 et discussions concernant les actions de la Ville autour de cet événement

3 Présentation du projet de géothermie sur la commune de Rosny-sous-Bois et discussions (SIPPEREC et YgéO)

Établissement public local, le SIPPEREC regroupe 107 collectivités franciliennes. Partenaire public des collectivités territoriales d'Île-de-France, le SIPPEREC accompagne, conseille et assiste ses adhérents dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, dans les domaines des énergies et des communications, pour apporter un service public local de qualité. Il est l'interlocuteur privilégié des collectivités qui souhaitent développer une politique locale en faveur des énergies renouvelables aussi bien dans le solaire que dans la géothermie.

En Ile-de-France, 4 collectivités ou groupements de collectivités ont signé des conventions avec le SIPPEREC pour lancer des opérations de géothermie :

- Grigny - Viry-Châtillon → mise en service prévue en 2016-2017
- Bagneux → mise en service prévue en 2016
- **Rosny-sous-Bois - Noisy-le-Sec → mise en service prévue en 2016**
- Arcueil - Gentilly → mise en service en 2015

**Pompage de l'eau
chaude d'une nappe
souterraine (le
Dogger)**

**Distribution aux
logements par le
réseau de chaleur**

Schéma général
d'un réseau de chaleur

- 1 Pompe, puits de production (rouge), puits d'injection (bleu), têtes de puits
- 2 Centrale géothermique
- 3 Chaufferie d'appoint
- 4 Réseau enterré
- 5 Échangeur pour le chauffage
- 6 Échangeur pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS)
- 7 Bâtiment chauffé par radiateurs haute température
- 8 Bâtiment chauffé par plancher chauffant basse température
- 9 Piscine chauffée en basse température
- 10 Bâtiment en travaux

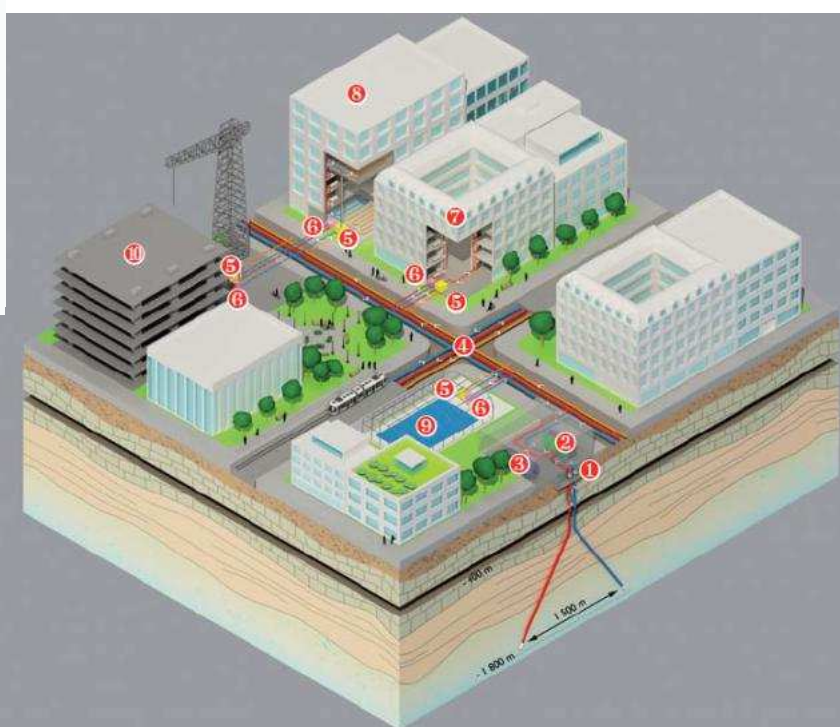


Schéma général d'un réseau de chaleur par la géothermie

Avantage principal de la géothermie → Diminution des émissions de gaz à effet de serre dans la production de chaleur : Baisse de 160 grammes de CO₂ par KWh entre une installation classique au gaz et un réseau de chaleur géothermique, soit 16 000 t de CO₂ évitées pour un réseau livrant 100 GWh (ce qui équivaut aux émissions de 9 000 véhicules automobiles en moins).

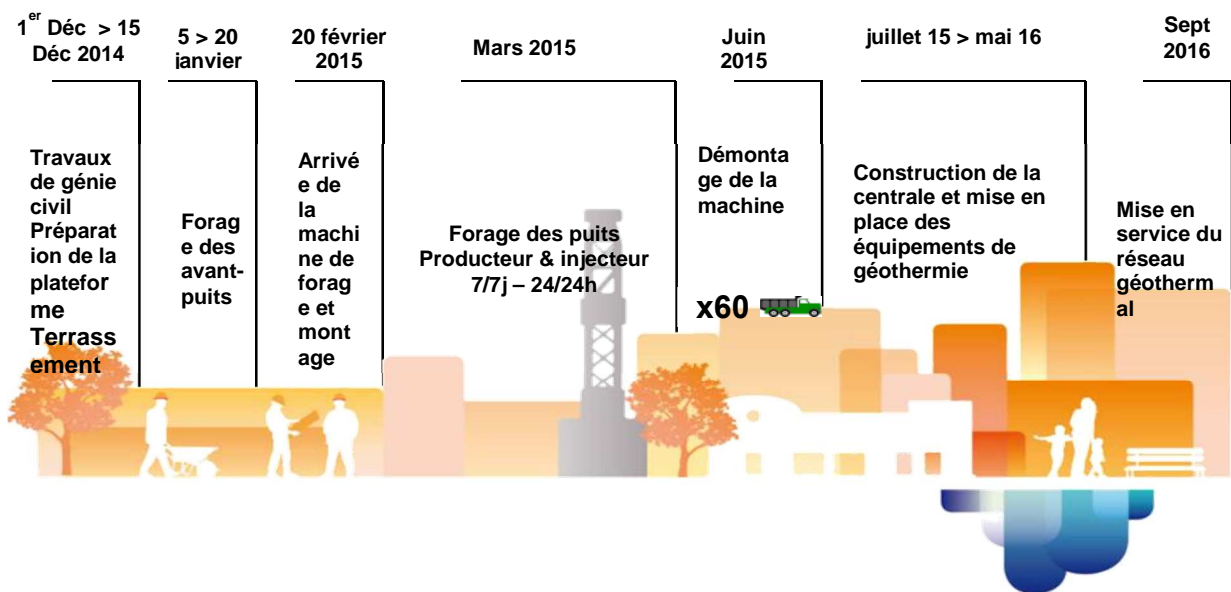
Cadre du projet à Rosny-sous-Bois :

- Cadre contractuel : Délégation de Service Public (DSP)
- Autorité Délégante : **SIPPEREC**
 - Suivi et contrôle de la mise en œuvre de la convention de DSP (dont phase de commercialisation)
 - Suivi des travaux avec assistance d'une AMO technique et de conseils juridiques/financiers
 - Suivi et contrôle en phase d'exploitation
- Délégitaire : **COFELY Réseaux - YGéo**
- Durée de la Délégation de Service Public (DSP) : 30 ans
- Périmètre de Délégation : Villes de Rosny-Sous-Bois et de Noisy-le-Sec + Ville de Montreuil
- Profondeur du forage : entre 1 500 et 2 000 mètres de profondeur
- Mise en place d'une unité de géothermie et de Pompes à Chaleur dans la ZAC Saussaie Beauclair

Attention, la source de chaleur que représente la géothermie ne peut pas suffire à elle-seule pour réchauffer suffisamment les logements et équipements, il est nécessaire de rehausser la température par des chaufferies décentralisées. Ces chaufferies seront au nombre de 12 réparties le long du réseau et fonctionneront au gaz. Au total, il est estimé que le taux d'énergies renouvelables atteindra 60% à terme contre 40% d'énergie fossile (gaz).

- Calendrier du projet :
 - 1^{er} trimestre 2015 : début des travaux (forage et réseaux)
 - Septembre 2016 : mise en service du réseau de chaleur

Calendrier des travaux



Les membres du CLDD sont invités à réagir et poser des questions à l'issue des présentations du projet par le SIPPAREC et YGEO. Les sujets suivants ont été abordés :

- Technique et part du renouvelable
- Coûts et tarification
- Temps de vie et long terme

Si le principe de la géothermie est de **prélever la chaleur et de réinjecter le froid**, les études ne prévoient pas de diminution de la température de la nappe supérieure à 0,5°C sur 30 ans, ce qui permet de garantir l'intérêt de ce projet. Pour le réseau de distribution, tout est fait pour limiter au maximum les pertes de chaleur grâce à l'isolation. 30 cm minimum de distance avec les autres réseaux sont également prévus afin de limiter l'impact potentiel d'augmentation de la température sur ces autres réseaux.

Les **centrales d'appoint** sont nécessaires pour rehausser la température à un niveau suffisant pour chauffer les bâtiments reliés. Le gaz est utilisé pour ces centrales d'appoint mais certaines sources d'énergies plus respectueuses de l'environnement peuvent également être utilisées comme une pompe à chaleur (prévue dans la centrale).

Concernant les raccordements, les **équipements publics, entreprises et logements collectifs** peuvent être reliés au réseau, à condition d'être à proximité immédiate du réseau et que le chauffage soit collectif. Des équipements municipaux, des entreprises et des bailleurs sont donc concernés. **10 000 équivalent-logements** sont concernés à terme par ce projet.

Rosny-sous-Bois ne finance pas cet investissement et ne coûte donc rien au contribuable rosnéen.

Pour les utilisateurs, le sujet de la tarification est cadré dans la délégation de service public. Un **contrôle annuel des tarifs** est prévu. Le coût d'utilisation de la géothermie reste cependant assez stable par rapport aux autres sources d'énergie et a très peu évolué ces 10 dernières années.

En complément, la DSP prévoit que le gestionnaire, Ygéo, s'engage également dans la sensibilisation des rosnéens pour la **réduction de la consommation d'énergie à travers les éco-gestes**.

Enfin le temps de vie de l'équipement avant gros travaux de rénovation/modernisation serait probablement de 25 ans environ.

4 Présentation de la COP 21 et discussions concernant les actions de la Ville autour de cet événement

La COP 21, qu'est-ce que c'est ? Vous vous souvenez du protocole de Kyoto en 1997 ? De la conférence de Copenhague en 2009 ? Ou plus récemment de Lima en décembre dernier ?

Chacune de ces conférences était une COP, une Conférence des Parties.

Cette année, la France présidera la **21^{ème} Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques de décembre 2015**. Cette échéance est cruciale et doit aboutir à l'adoption d'un premier accord universel et contraignant sur le climat pour **maintenir la température globale en deçà de +2°C**. C'est la suite plus ambitieuse du protocole de Kyoto.

Le texte qui doit être négocié tout au long de cette année, avec des objectifs chiffrés et contraignants devra être signé par un maximum de pays en décembre 2015.

Pour accompagner cet événement sans précédent en matière de lutte contre le changement climatique, la **Ville de Rosny-sous-Bois souhaite mettre en place différentes animations pour sensibiliser les rosnéens en amont de la COP 21**.

Quelques événements clefs sont déjà identifiés comme pouvant servir de temps en partie dédiés à la sensibilisation au dérèglement climatique et à l'apport d'informations aux Rosnéens sur les réductions de consommation d'énergie :

- Exposition « sacrée croissance » du 1er au 14 avril à l'Ecole d'Arts Plastiques
- Semaine du Développement Durable du 30 mai au 7 juin
- Portes ouvertes de la ferme pédagogique en septembre
- Projet d'exposition précédant la COP 21

Mme D'Orazio, Directrice de l'agence locale de l'énergie et du climat, MVE, membre du CLDD rappelle qu'il y a le temps des institutions et de leurs décisions mais que le temps des citoyens et des actions individuelles est également capital dans la lutte contre le dérèglement climatique. Chacun a un rôle à jouer en ce domaine pour faire avancer les choses, les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre découlant des activités et modes de vie de chacun, en particulier à travers les transports et le chauffage.

- Par exemple, entre chauffer son logement à 19°C ou 20°C, cela occasionne un différentiel de consommation d'énergie de 7%, non négligeable pour les émissions de gaz à effet de serre et pour le porte-monnaie !
- Autre exemple : 1 cm de givre dans son congélateur doublerait la consommation d'énergie !

MVE agit en informant et en incitant les citoyens à réduire leurs consommations d'énergie. MVE a d'ailleurs lancé un « défi » à 7 500 ménages en 2014 pour réduire leur consommation d'énergie de 8% sans aucun travaux mais en s'appuyant uniquement sur les éco-gestes. Un gros travail reste à faire à une échelle plus large et ces expériences montrent qu'il est effectivement possible de réduire rapidement la consommation énergétique des ménages avant même de se lancer dans des travaux coûteux de rénovation énergétique.

La question principale qui se pose aujourd'hui est de trouver comment aller au plus près de chaque habitant ? La réponse n'est pas apportée à ce stade de la réflexion mais quelques pistes sont proposées : Aborder un sujet collégial susceptible de parler à un maximum de rosnéens et s'appuyer sur une structure comme MVE pour réaliser de l'information de proximité. La communication par les canaux traditionnels comme le Rosny Mag ne suffisent malheureusement pas à mobiliser suffisamment de rosnéens. La proximité et le présentiel sont donc une piste à regarder de près.



Prochaine réunion

La séance arrivant à terme, les membres du CLDD auront l'occasion d'approfondir ces questions lors de la prochaine séance prévue le :

MARDI 14 AVRIL A 19H

Cette réunion sera délocalisée à l'Ecole d'Arts Plastiques dans le cadre de l'exposition prévue du 1^{er} au 14 avril à laquelle les membres du CLDD seront invités à visiter pendant la séance.